

**Projet de loi sur les personnes proches aidantes :
la santé mentale ne doit pas être oubliée**

Québec, le 11 juin 2020 – Le [Réseau Avant de Craquer](#) tient à saluer la volonté de la ministre des Aînés et des Proches aidants, madame Marguerite Blais, de faire reconnaître et de soutenir les personnes proches aidantes au Québec. Le projet de loi 56 est un pas significatif dans la bonne direction, à condition que les familles et les proches aidants d'une personne atteinte de santé mentale soient aussi reconnus.

Au quotidien, les familles et les membres de l'entourage sont les proches aidants des personnes atteintes de maladie mentale. Le Réseau Avant de Craquer espère que le projet de loi tiendra compte des familles touchées et de leur propre réalité. Actuellement, les proches aidants en santé mentale ont de la difficulté à recevoir et à donner des informations ainsi qu'à faire reconnaître leur rôle essentiel d'accompagnateur dans le rétablissement des personnes atteintes de maladies mentales.

« Nous félicitons la ministre Marguerite Blais pour son leadership et nous lui offrons notre entière collaboration. La santé mentale a ses propres particularités et les proches aidants d'une personne atteinte de maladie mentale ne doivent pas être oubliés. Les membres de l'entourage en santé mentale doivent être reconnus dans leur rôle de proche aidant et recevoir le soutien nécessaire. Les associations du Réseau Avant de Craquer sont la porte d'entrée pour les soutenir et, dans ce contexte, nous espérons que le plan d'action du gouvernement sera accompagné de moyens concrets. Nos associations, en première ligne, soutiennent des enfants, des parents, des conjoints, des frères, des sœurs et des grands-parents face à la maladie mentale. Nous souhaitons participer au Comité des partenaires pour témoigner de notre expérience terrain », a déclaré monsieur René Cloutier, directeur général du Réseau Avant de Craquer.

À propos du Réseau Avant de Craquer

Actif depuis 35 ans, le [Réseau Avant de Craquer](#) regroupe 41 associations réparties dans la majorité des régions du Québec. Leur mission est d'offrir un soutien aux membres de l'entourage d'une personne atteinte de maladie mentale en offrant gratuitement une gamme de services diversifiés : rencontres individuelles, activités d'information et de formation, groupes d'entraide et mesures de répit-dépannage. Fort de son expertise unique au Québec, le Réseau Avant de Craquer demeure le seul regroupement québécois exclusivement destiné aux membres de l'entourage. Par l'entremise de ses associations membres, il répond à plus de 60 000 demandes d'aide annuellement.

–30–

Source : Réseau Avant de Craquer
Renseignements : Manon Dion
418 687-0474 / 1 800 323-0474 | Cellulaire : 418 559-3919



Une fédération d'organismes voués au mieux-être de
l'entourage d'une personne atteinte de maladie mentale

T 418 687-0474 info@avantdecraquer.com
1 800 323-0474 www.avantdecraquer.com
219-1990, rue Cyrille-Duquet, Québec, Québec, G1N 4K8

